

Analyses de genre et diversité

Projet « Enfants et Jeunes sur les Routes Migratoires d'Afrique de l'Ouest et du Nord »



Rapport pays : Mali



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC
Secrétariat d'État aux migrations SEM



HELVETAS



Terre des hommes
Aide à l'enfance.



Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



Le projet « Enfants et Jeunes sur les Routes Migratoires en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest » est un projet de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) et du Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) de la Confédération suisse. Il est mis en œuvre par le consortium Helvetas Swiss Intercooperation, Terre des hommes et Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ).

Cette analyse a été commandée par Helvetas Swiss Intercooperation. Son contenu relève de la seule responsabilité de Arkayn & Company et ne reflète pas nécessairement les opinions de Helvetas Swiss Intercooperation.

Mars 2023

Contributrices :

- Maïmouna Dioncounda Dembélé – Consultante Mali
- Alexandra Deon – Directrice Arkayn & Company, coordinatrice de la mission

Arkayn & Company
Conseil en coopération internationale
www.arkayncompany.org



Table des matières

Liste des sigles et abréviations.....	4
1. Introduction.....	5
1.1. Le projet « Enfants et jeunes sur les routes migratoires en Afrique du Nord et de l'Ouest »	5
1.2. Objectifs des analyses genre et diversité	6
1.3. Approche méthodologique	7
1.4. Les profils d'EJM étudiés au Mali.....	101
2. Analyse intersectionnelle de la vulnérabilité.....	12
2.1. Vécu et projet de vie	12
2.2. Facteurs de diversité renforçant la vulnérabilité	13
2.3. Discriminations, risques et difficultés.....	15
2.4. Moyens de résilience et relations de pouvoir.....	17
2.5. Accès aux ressources et aux services	18
2.6. Besoins spécifiques	21
3. Perspectives et recommandations	25
3.1. Orientations programmatiques	25
3.2. Axes de plaidoyer	32
3.3. Associations, structures et initiatives à potentiel.....	34
Annexes	36
Annexe 1 - Liste des participant.e.s à l'atelier de pré-diagnostic pays	36
Annexe 3 - Liste des consultations	37
Annexe 4 - Bibliographie.....	39



Liste des sigles et abréviations

BNCE	Bureau National Catholique de l'Enfance
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
EJM	Enfants et Jeunes en Mobilité
DRPFEF famille	Direction Régionale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille
DRDSES	Direction régionale du développement social et de l'économie solidaire
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH
IST	Infection Sexuellement Transmissible
MAEJT	Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs
MdM-BE	Médecins du Monde Belgique
MMC	Mix Migration Center
OSC	Organisation de la Société Civile
PDI	Population déplacée interne
TRIJEUD	Tribune des jeunes pour le droit au Mali
UPROFES	Union pour la promotion de la femme et l'enfant à Sikasso
VBG	Violences basées sur le genre
SSI	Service Social International
SSI – AO	Service Social International – Afrique de l'Ouest
SSR	Santé sexuelle et reproductive



1. Introduction

1.1. Le projet « Enfants et jeunes sur les routes migratoires en Afrique du Nord et de l'Ouest »

Face à l'augmentation des mouvements de population sur le continent africain, avec une population en mobilité essentiellement âgée de moins de 30 ans, le projet « *Enfants et Jeunes sur les routes migratoires en Afrique du Nord et de l'Ouest* » a pour but essentiel **de renforcer de façon pérenne les systèmes nationaux et régionaux de protection, d'éducation et d'insertion socioéconomique pour assurer aux enfants et aux jeunes en mobilité (EJM) la protection et l'accès à l'éducation**. Le projet est mis en œuvre par un consortium mené par Helvetas, Terre des Hommes et la GIZ, en collaboration avec ENDA, MAEJT, MdM-BE, MMC, SSI et SSI-AO, avec une première phase dans 5 pays pilotes (Guinée, Mali, Maroc, Niger et Tunisie). Le consortium ne se positionne pas de façon politique sur la mobilité, mais se positionne de manière objective et neutre par rapport aux divers types de mobilité, n'encourageant ni n'empêchant les choix des EJM.

Trois thématiques clés structurent le programme :

1. **La protection** : renforcer et créer des dispositifs d'accompagnement protecteurs des EJM dans les espaces et sur les itinéraires de leur mobilité ;
2. **L'éducation** : favoriser l'inclusion des EJM dans les systèmes éducatifs et les accompagner dans l'acquisition des compétences de vie courantes et dans l'éveil aux métiers ;
3. **L'insertion socio-économique** : appuyer les jeunes en mobilité dans la réalisation de leurs projets de vie à travers l'acquisition de capacités et de compétences adaptées aux réalités économiques.

La digitalisation, comme volet transversal donne une opportunité aux EJM (y compris certains enfants et jeunes vulnérables de la communauté) d'accéder aux formations sur le numérique, le digital et le développement personnel.

Le projet entend agir à quatre niveaux :

1. **Communautaire**, en agissant auprès des EJM ;
2. **Institutionnel** : en renforçant et en collaborant avec les systèmes et organisations nationaux, transnationaux et régionaux ;
3. **Politique** : sur les cadres législatifs et stratégies nationales et régionales ;
4. **Coopération** : avec la Suisse comme partenaire de coopération promouvant les droits des EJM.

Au Mali, et pour le démarrage de cette première phase, le projet est mis en œuvre dans deux zones d'intervention : Bamako et Sikasso.



1.2. Objectifs des analyses genre et diversité

Les EJM regroupent une très grande diversité de profils, plus ou moins visibles, en fonction de l'intersectionnalité¹ de plusieurs facteurs de diversité comme leur parcours et projet de vie, genre, identité de genre, orientation sexuelle, âge, handicap, statut administratif, origine ethnique, religion, langue, etc. Ces profils peuvent varier dans le temps (par exemple, un enfant accompagné peut devenir non-accompagné, un déplacé peut devenir réfugié, etc.) et leur vulnérabilité peut varier en fonction des contextes. Nous utilisons le terme segments ou profils d'EJM pour faire référence aux divers facteurs de diversité qui, à un moment donné dans un contexte donné, définissent un sous-groupe d'EJM.

Face à cette diversité et dans une ambition d'inclusion, le consortium du projet s'est engagé à veiller à « assurer l'équité de genre à travers un accès des filles et des garçons, des femmes et des hommes aux mêmes droits et opportunités mais aussi à une équité sociale visant à corriger des inégalités de départ en tenant compte des besoins et intérêts spécifiques des EJM dans les pays d'intervention »².

L'objectif de la consultance est de produire des analyses genre et diversité pour chaque zone d'intervention du projet afin de mieux orienter les activités pour répondre aux besoins spécifiques des segments d'EJM, que ce soit dans l'adaptation des services, la sensibilisation ou le plaidoyer.

La mobilité n'expose pas seulement à des risques, elle peut exposer à des opportunités. En termes de genre, par exemple, elle peut contribuer à conférer aux femmes et aux filles une plus large autonomie et réduire les disparités entre les sexes, en permettant aux femmes d'accéder à l'emploi ou aux filles à une formation. L'autonomisation des femmes peut se répercuter d'une génération sur l'autre et marquer profondément la culture et les structures sociales du pays d'origine.

¹ L'intersectionnalité étudie les formes de domination, d'oppression et de discrimination, non pas séparément, mais dans les liens qui se nouent entre elles, en partant du principe que les différenciations sociales ne sont pas cloisonnées, ou encore que les rapports de domination entre catégories sociales ne peuvent pas être entièrement expliqués s'ils sont étudiés séparément les uns des autres. L'intersectionnalité entreprend donc d'étudier les croisements et intersections entre ces différents phénomènes.

² Document du projet EJM



Les objectifs spécifiques des analyses pays sont les suivants :

Objectifs spécifiques	Rapport pays
Comprendre les segments d'EJM particulièrement vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> • Zone d'intervention & pays • Caractérisation, relations entre les différents groupes, critères de différenciation (liés aux critères de vulnérabilité et d'exclusion), accès ou barrières d'accès aux biens et services, accès aux services de protection, éducation et insertion économique, rôles respectifs, accès aux ressources, capacités, vulnérabilités, risques, lien et interactions avec la communauté d'accueil
Identifier les OSC potentielles collaboratrices du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des OSC potentielles collaboratrices du projet et des initiatives à renforcer dans le cadre du Fonds Genre et Inclusion du projet
Donner des orientations pour adapter l'intervention et assurer un accès inclusif	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations par pilier programmatique & zone d'intervention
Orienter les activités de plaidoyer pour l'inclusion	<ul style="list-style-type: none"> • Axes de plaidoyer par zone d'intervention & par pays

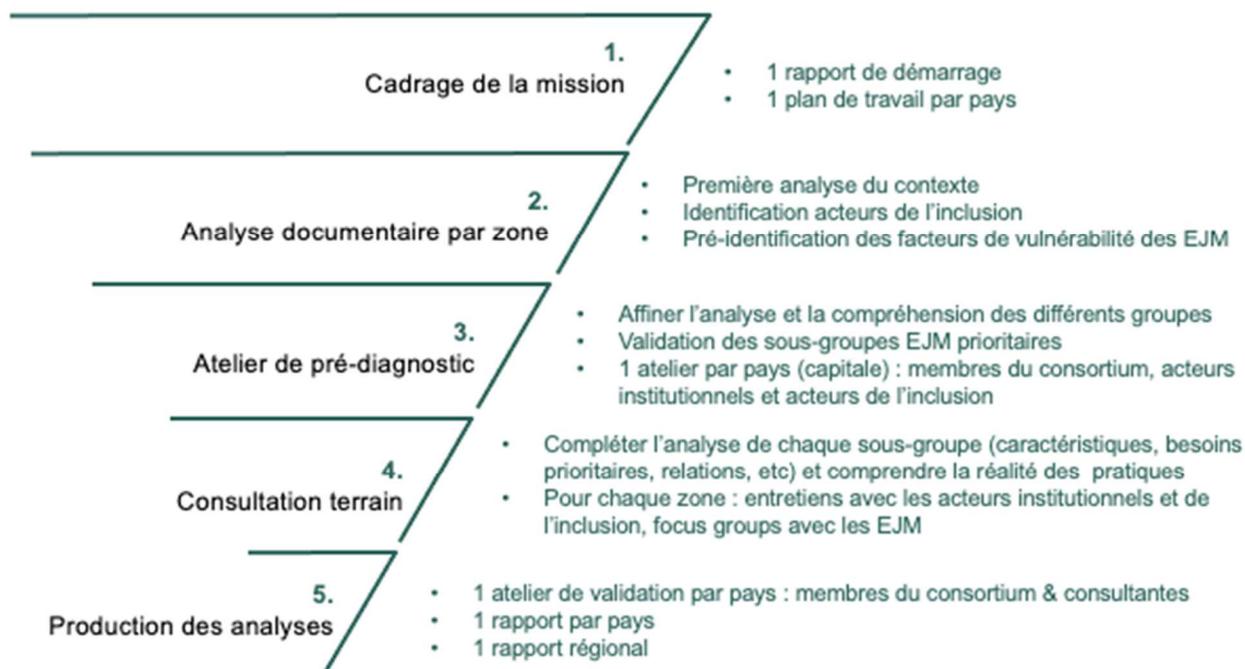
1.3. Approche méthodologique³

Les analyses genre et diversité des zones d'intervention sont des analyses de type qualitatives et participatives, avec une approche méthodologique harmonisée entre les cinq pays d'intervention. Pour chaque pays d'intervention, et suite à une collecte d'informations, ces analyses ont été réalisées par des expertes genre nationales, avec l'appui d'une coordination internationale pour assurer l'harmonisation de la méthodologie, une même qualité d'analyse et offrir une vision régionale dynamique basée sur les résultats pays. L'approche de ces analyses **n'est pas celle d'un travail de recherche sociologique exhaustif** – l'étude prévoyant trois jours de collecte de données primaires par zone d'intervention. L'objectif est pratique pour le projet, afin de mieux comprendre de quelle façon l'intersectionnalité des facteurs de diversité dans les divers contextes de la mobilité des EJM peut les exposer à des risques et opportunités, quels sont leurs besoins spécifiques et quels sont les acteurs pour des potentielles collaborations.

³ Le cadre d'analyse conceptuel et l'approche méthodologique sont détaillés en annexe (annexe 1 : rapport de démarrage).

⇒ Déroulé de l'étude

L'étude s'est déroulée en **cinq étapes** :



La collecte de données primaire s'est déroulée sur trois jours par zone d'intervention (Bamako et Sikasso ville), et a permis de consulter⁴ :

- Les sous-groupes d'EJM vulnérables identifiés (7 focus groups – 1 focus group par sous-groupe⁵) ;
- Les acteurs institutionnels (2) et OSC (5) en lien avec les sous-groupes d'EJM identifiés (entretiens).

Lorsque, pour une raison de Do Not Harm, la consultation directe des sous-groupes d'EJM n'a pas été possible (EJM victimes d'exploitation ou de traite, trop forte consultation du sous-groupe), les focus groups prévus ont été remplacés par des entretiens avec des acteurs clés en lien direct avec ces EJM.

Des ateliers de validation ont été organisés dans chaque pays pour présenter aux membres du consortium les premiers résultats et pistes de recommandation, afin d'enrichir et valider les orientations pour la rédaction du rapport final.

⇒ Une segmentation pour comprendre, pas pour catégoriser et figer

Une segmentation par profils d'EJM a été réalisée pour mieux comprendre, lors de la phase de collecte de données, les facteurs de diversité principaux renforçant la vulnérabilité afin

⁴ Annexe 3 : liste des consultations

⁵ Avec environ 8 participant.e.s

d'identifier, in fine, les implications programmatiques pour assurer une inclusivité des approches. Il ne s'est pas agi de catégoriser ni de figer des profils spécifiques, un même EJM pouvant se retrouver dans plusieurs groupes du fait de la fluidité de la mobilité. L'analyse des données collectées s'est donc attachée à créer des liens et des ponts entre les différents groupes étudiés, afin de refléter cette fluidité.

Face à la multiplicité des facteurs de segmentation des EJM (âge, genre, étape dans le parcours migratoire, cause de la migration, statut, etc.) avant même la prise en compte des degrés de vulnérabilité, l'étude a adopté une approche pragmatique et empirique, en partant de segments génériques connus à date (par la revue documentaire, y compris des analyses de la phase préparatoire du projet) et évidents (pour les acteurs thématiques), pour mener le travail de recherche en entonnoir pour finalement identifier des profils d'EJM plus fins et invisibilisés jusque-là.

Individuel		Familial		Communautaire	Sociétal	
Âge	Genre / identité de genre	Non accompagné / en situation de rupture familiale	Environnement violent / abus au sein de la famille	Normes traditionnelles néfastes liées au segment (ex : mariage des enfants)	Défaillance du système de protection du segment (enfance, genre, pop. touchées par le conflit, etc..)	
Orientation sexuelle	Déjà victime par le passé de VSS	Problématique d'accès aux moyens de subsistance	Parentalité « précoce »	Violence et exploitation communautaire (traite, PFTE, prostitution)	Discriminations systémiques liées au segment	Dynamique de conflits liés spécifiquement au segment
Langue	Ethnie	Problématique de lieu de vie (sans domicile / logement insalubre, lieu de vie dans une zone à risque)		Défaillance du système de protection communautaire pour le segment		
Religion	Non scolarisé / niveau d'éducation bas	Problèmes de santé / santé mentale du tuteur ou d'un membre de la famille		Problématique de disponibilité des services de base pour le segment		
En situation de handicap (physique/mental)	Problèmes de santé physique / mentale					
Grossesse / enfants en bas âge à charge	Profil de mobilité					
Pays	Couleur de peau					

← Identification des vulnérabilités spécifiques au segment (vs. génériques liées à la zone / pays d'intervention) →

Figure 1-Grille d'analyse des facteurs de vulnérabilité

⇒ Limites de l'étude

Représentativité

Les analyses genre et diversité, du fait de leur dimensionnement et de la démarche méthodologique qualitative adoptée, ne relèvent pas d'une approche de recherche exhaustive. Les données collectées ne sont donc pas représentatives de l'ensemble des besoins de l'ensemble des EJM vulnérables : le parti pris adopté a été de privilégier la diversité des profils, tout en intégrant les contraintes liées au dimensionnement de l'étude, afin de mieux comprendre, identifier et prendre en compte les besoins spécifiques des profils d'EJM vulnérables consultés, avec un objectif pratique pour le programme⁶. Parmi les profils EJM

⁶ Un groupe d'environ 8 participant.e.s a été consulté par profil d'EJM vulnérables identifié par zone d'intervention.



étudiés, d'autres besoins spécifiques que ceux identifiés dans le cadre de l'étude peuvent exister.

Les études n'ont en outre pas pour ambition d'analyser l'ensemble des profils vulnérables d'une zone d'intervention donnée : l'équipe de consultant.e.s s'est donc attachée à forger une méthodologie d'analyse holistique et répliquable, permettant une modélisation au-delà des catégories, pouvant être appliquée pour d'autres analyses de la vulnérabilité sous l'angle genre et diversité.

Biais d'accès

Les EJM consultés ont systématiquement été mobilisés par une structure partenaire connue et acceptée par les EJM, afin de garantir une approche de *Do Not Harm/Ne pas nuire*. Le biais de l'accès est donc à considérer comme élément d'analyse important : seuls les personnes/groupes auxquels un accès a été possible via une structure de mobilisation ont pu être consultés. Les profils d'EJM étudiés au Mali

À la suite de l'analyse documentaire et de l'atelier de pré-diagnostic participatif avec les acteurs ayant une expertise particulière dans l'inclusion sociale, les profils suivants ont été identifiés pour orienter la phase de collecte de données primaires :

Profils	Zone de consultation ⁷	Caractéristiques clés
Filles et jeunes femmes travailleuses domestiques	Bamako et Sikasso	Jeunes femmes, 13-20 ans venant des zones rurales En mobilité pour saisir des opportunités économiques ou fuir une situation de violence au sein de la famille (mariage d'enfants, violences sexuelles). Plusieurs d'entre elles sont mères.
Les enfants et jeunes séparés, non accompagnés et non confiés à des encadreurs	Bamako et Sikasso	Garçons, 6-18 ans, venant des zones rurales ou des familles défavorisées. Envoyés par les parents pour apprendre le coran mais se retrouvent dans la rue à mendier.
Les enfants en conflit avec la loi	Bamako	Filles et garçons de 14-18 ans, pénalement responsables et incarcéré dans le centre spécialisé de rééducation de réinsertion et de détention pour mineurs de Bollé Viennent de tout le Mali et de familles démunies
Les PDI de moins de 18 ans	Bamako	Enfants de moins de 18 ans, venant des zones de conflits de la région de Mopti ⁸ . Groupe

⁷ Il s'agit de la zone où a été identifié et consulté le sous-groupe d'EJM en question – cela ne signifie pas que l'on ne peut pas retrouver ce sous-groupe dans l'autre zone d'intervention du projet.

⁸ Les PDI consultés dans le cadre de cette étude venaient tous de Mopti. À noter qu'il y a aussi des PDI dans la région de Sikasso (environ 5540 en septembre 2022 d'après l'OIM)



		hétérogène (dogon, peul) mais parlent tous peul. Ont voyagé avec leurs parents.
Filles et jeunes femmes de retour maliennes	Sikasso	Filles 13-18 ans. Mobilité dans d'autres villes du Mali ou dans les pays frontaliers, pour saisir des opportunités économiques ou fuir une situation de violence au sein de la famille (mariage d'enfants, grossesse précoce)
Autres profils vulnérables identifiés lors des entretiens avec les acteurs institutionnels et les OSC, mais non rencontrés		
Les EJM en situation de handicap physique et mental		le manque de structure dédiée et l'absence d'EJM dans cette situation dans les centres des partenaires mobilisateurs n'ont pas permis de consulter cette catégorie.
Les EJM étrangers en transit parlant une autre langue que les langues nationales du Mali		Il s'agit d'un groupe en transit, souvent de passage sur un temps court, dont la mobilisation reste compliquée.
Les jeunes femmes victimes de traite étrangères		Dans une approche Do Not Harm, un entretien a été mené avec un gestionnaire de cas. La stigmatisation des communautés, la langue, la méconnaissance de l'environnement et leur situation de traite renforce leur vulnérabilité. Elles viendraient de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Nigeria, du Ghana et du Burkina Faso.



2. Analyse intersectionnelle de la vulnérabilité

Une analyse croisée par thématique est proposée, plutôt qu'une analyse par sous-groupe, afin de pouvoir refléter la fluidité de la mobilité et ne pas créer des silos.

Plusieurs thématiques sont explorées dans le cadre de cette analyse croisée :

- Le vécu et le projet de vie : comprendre le parcours passé, présent et futur ;
- Les principaux facteurs de diversité renforçant la vulnérabilité, dans une logique intersectionnelle ;
- Les discriminations, risques et difficultés actuelles ;
- Les moyens de résilience et les relations de pouvoir ;
- L'accès aux ressources et aux services de protection, éducation et insertion socio-professionnelle ;
- Les besoins spécifiques.

2.1. Vécu et projet de vie

Trois raisons principales sont à l'origine de la mobilité des EJM consulté.e.s, parfois de façon cumulative :

1. La rupture familiale :
 - Pour les filles et les jeunes femmes, la fuite de normes sociales et traditions culturelles néfastes, telles que le mariage précoce et/ou forcé et les violences basées sur le genre (VBG), ou la crainte de la réaction du père à l'annonce d'une grossesse hors du mariage sont des raisons majeures à la mobilité ;
 - L'orphelinage et le confiage à une tierce personne sont souvent à la source d'une décision de mobilité, particulièrement pour les garçons et jeunes hommes. Les enfants et jeunes séparés/non accompagnés viennent dans les centres villes pour échapper à la maltraitance subie chez les maîtres coraniques à qui ils sont confiés par leurs parents.
2. La pauvreté familiale constitue aussi un facteur déclencheur à la mobilité : recherche d'emploi pour préparer leur mariage ou continuer les études, grande précarité familiale poussant les enfants à aller mendier, etc.

« J'ai été envoyée en grande ville par ma mère avec mon consentement pour y travailler en tant qu'aide-ménagère afin de rapporter de l'argent et préparer mon futur mariage. On m'a confiée aux conducteurs du bus et quand je suis arrivée, le contact de ma mère est venu me chercher pour me placer dans une famille ».

« Je suis orpheline de mère : après le bac, faute de moyens financiers pour continuer mes études, j'ai décidé de venir à Bamako pour travailler comme aide-ménagère afin d'économiser et de me payer des études dans une école de santé. Je suis venue seule et je n'avais pas de repère. J'ai failli subir un viol collectif lorsqu'un vieux m'a secouru et m'a confiée à un monsieur qui a des contacts à un centre de prise en charge. »



3. **L'insécurité** : la fuite des zones avec une menace terroriste forte constitue aussi un facteur de mobilité des EJM.

Dans les deux premiers cas, l'EJM effectue la route migratoire non accompagné de ses parents, au contraire du troisième cas. Il ou elle peut néanmoins être confié à un proche, notamment dans le cas des travailleuses domestiques. Les familles d'accueil peuvent être des proches, ou de simples connaissances des parents à qui on aurait demandé de faire venir des aides ménagères. Lorsque l'EJM non accompagné n'est pas confié à un tuteur, sa vulnérabilité semble s'accroître.

Le parcours en mobilité se caractérise, pour l'ensemble des groupes rencontrés, par une exposition aux risques accrue et à de multiples formes de violences (violences physiques, verbales, sexuelles), créant des vulnérabilités en chaîne : stigmatisation et mécanismes de résilience négatifs renforçant l'exclusion sociale.

« Je me suis disputée avec mon père et j'ai fugué. J'avais été mariée de force et j'avais eu un enfant de ce mariage. Après quelques négociations, je suis retournée dans mon ménage dans lequel j'avais une coépouse qui était maintenant la plus aimée. J'étais victime de violences physiques et verbales. Je suis tombée à nouveau enceinte et j'ai été chassée par mon mari avec mon fils et ma grossesse. Je suis alors revenue à Bamako. »

2.2. Facteurs de diversité renforçant la vulnérabilité

Tableau 1-Tableau récapitulatif des facteurs de diversité exposant aux risques

	Principaux facteurs de diversité renforçant la vulnérabilité - Mali
Individuel	<ul style="list-style-type: none"> • Origine ethnique et langue différentes du lieu de vie actuel • Mineurs • Mères avec enfant à charge sans présence du père • Profil de mobilité : EJM de retour (stigma et séquelles) • Déscolarisation ou absence de scolarisation
Familial	<ul style="list-style-type: none"> • Non-accompagné • Rupture familiale • Pauvreté familiale
Communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Normes traditionnelles néfastes : mariage précoce, écoles coraniques
Sociétal	<ul style="list-style-type: none"> • (Non-) disponibilité de programmes de prise en charge dédiés (ONG)



Les régions de mise en œuvre du programme se caractérisent par des **normes sociales patriarcales et en défaveur des femmes et des filles, en matière de division du travail par sexe, d'accès et gestion des ressources**. Un autre constat est que les **discriminations** sont beaucoup fondées sur les **origines ethniques**.

Dans le groupe des EJM, les **enfants non accompagnés de moins de 15 ans** sont encore plus exposés que les autres car susceptibles d'être **victimes d'exploitation ou de traite** – d'autant plus que culturellement, ils n'ont pas droit à la parole et ne participent donc pas aux prises de décision concernant leur propre vie. Cette **vulnérabilité s'accroît lorsqu'ils sont issus d'une ethnie différente et/ou ne parlent pas la langue du lieu d'accueil**. À Sikasso par exemple, les enfants de l'ethnie Gana considérés comme des descendants de captifs sont plus exposés à la violence et à d'autres formes de discriminations car « esclaves par ascendance ». À Bamako et Sikasso, les enfants non accompagnés/séparés se plaignent d'être **confondus et traités de djihadistes à cause de l'enseignement coranique qu'ils reçoivent**. Les enfants et jeunes du camp de déplacés internes seraient victimes de la même pratique, mais, cette fois sur la base **de leur ethnie (peul) et des activités entreprises**, comme faire les poubelles afin de rassembler les objets en fer destinés à la vente pour subvenir aux besoins de leurs familles.

Les filles de 13-17 ans sont davantage exposées aux risques de **violences basées sur le genre (VBG)**, notamment **de mariages forcés et d'exploitations sexuelles**. La vulnérabilité des filles et des jeunes femmes s'accroît lorsqu'elles ont des **enfants à charge sans présence du père** : elles ont alors un besoin accru en termes de ressources financières alors que l'accès à l'emploi se complexifie. Pour celles occupant un emploi, comme les travailleuses domestiques, la grossesse devient un **motif de renvoi par les employeurs**. Elles se retrouvent ainsi dans une ville sans soutien et sans leur famille. Pour celles qui ont la chance d'avoir encore un emploi, elles sont sous-payées car les employeurs considèrent les enfants comme une charge supplémentaire. Ces femmes et ces jeunes filles sont alors plus à même de développer des **mécanismes de résilience négatifs** et accepter les pires formes de travail pour subvenir aux besoins de leur enfant.

Le **profil de mobilité** constitue aussi un facteur renforçant la vulnérabilité, le parcours migratoire renforçant l'exposition aux risques et créant des vulnérabilités en chaîne. Ainsi, les filles retournées chez elles des villes où elles sont parties travailler et les filles de moins de 18 ans sont des jeunes **femmes hautement vulnérables**. En plus des violences subies en mobilité (violences physiques, sexuelles) et leurs conséquences (séquelles physiques et mentale, grossesse non désirée), elles doivent **vivre avec le stigma d'être parties de la maison familiale** : dans certaines communautés, le fait de ne pas être sous l'autorité d'un père ou d'un frère signifie avoir été professionnelles du sexe – sans que ce soit nécessairement le cas.

« Étant tombée enceinte, j'ai fugué avec mon ancien petit ami dont je n'ai plus de nouvelles, car ses parents voulaient l'obliger à épouser une autre fille. Je ne suis plus en contact avec ma mère, car des gens lui ont rapporté que je suis devenue une professionnelle du sexe, que je suis entre les mains des garçons, que je fais la navette entre les bars. »



L'accès à des services ou des programmes de prise en charge (protection, éducation, insertion) est aussi un facteur influençant la vulnérabilité. Ainsi, les enfants des populations déplacées internes (PDI) vivant dans des camps de déplacés semblent moins vulnérables que d'autres profils d'EJM : bien que le camp n'étant pas un endroit de vie idéal, ils ont accès aux services de santé, d'éducation, de Wash à travers plusieurs interventions des ONG et du ministère du développement social.

Enfin, pour le cas spécifique des **EJM en conflit avec la loi**, les **garçons** de cette catégorie sont très **vulnérables**, du fait de conditions de détention beaucoup plus difficiles que celles des filles. Incarcérés pour différentes raisons, **la pauvreté** est un facteur de vulnérabilité supplémentaire, les enfants venant de familles aisées ont de meilleures conditions de détention. D'autres facteurs de vulnérabilité sont la **langue** et **la localité de provenance** : les détenus venant du milieu rural ou d'autres pays n'ont pas de soutiens familiaux, donc pas de visite et encore moins de nourriture en dehors des rations servies dans la prison qu'ils jugent insuffisants et de très mauvaise qualité.

La mobilité n'expose pas seulement à des risques, elle peut exposer à des opportunités. En termes de genre, par exemple, elle peut contribuer à conférer aux femmes et aux filles une plus large autonomie et réduire les disparités entre les sexes, en permettant aux femmes d'accéder à l'emploi ou aux filles à une formation. L'autonomisation des femmes peut se répercuter d'une génération sur l'autre et marquer profondément la culture et les structures sociales du pays d'origine. De même, pour les EJM souffrant de discrimination de par leur orientation ou identité sexuelle, la mobilité offre des opportunités d'inclusion sociale dans d'autres contextes.

Pour que la mobilité offre des opportunités aux profils les plus vulnérables, il faut un cadre protecteur et inclusif.

2.3. Discriminations, risques et difficultés

⇒ **Une stigmatisation renforçant l'exposition aux risques et complexifiant la (ré-insertion sociale)**

Deux grands types de stigmatisation sont observés :

1. Stigmatisation comme « peu fréquentable » du fait de leur vécu

- **Les filles et jeunes femmes ayant quitté le foyer** familial sans l'accord du chef de famille : de retour dans les communautés, les filles sont stigmatisées et considérées comme « **peu fréquentables** » ce qui rend très difficile la réinsertion sociale. Les communautés acceptent encore plus difficilement les jeunes femmes lorsqu'elles retournent **avec des enfants** qui se retrouvent à leur charge, renforçant leur précarité. La plupart ont des enfants à moins de 18 ans et ne peuvent retourner dans leurs familles sans une médiation ;
- Les enfants en conflit avec la loi souffrent eux aussi de stigmatisation lors de leur sortie de prison, du fait du délit commis et leur séjour en prison.

Cette stigmatisation expose particulièrement à des **mécanismes de résilience négatifs** (prostitution, vol, mendicité, prise de stupéfiant), et à des **situations de rue**.

2. Association aux groupes djihadistes



- Les **enfants séparés/non accompagnés** : ils disent être discriminés et stigmatisés par les communautés qui les traitent de **djihadistes**, du fait de l'enseignement coranique qu'ils reçoivent et parce qu'il s'agit aussi de profils plus à risque d'être recrutés par des groupes djihadistes ;
- De la même façon, les **enfants d'origine peul** sont stigmatisés eux aussi de djihadistes, mais du fait de leur origine ethnique cette fois-ci. Cela est notamment le cas des enfants PDI.

Cette stigmatisation expose particulièrement aux **violences** de la part de la communauté hôte.

⇒ **Une exposition à toutes formes de violences**

L'ensemble des groupes rencontrés sont exposés à des risques violences physiques et sexuelles, même si les **filles et les jeunes femmes sont les plus exposées et les plus touchées aux VBG**. Aussi, la plupart d'entre elles ont expérimenté des cas de violences basées sur le genre, surtout des violences sexuelles :

« Mes parents m'ont donnée en adoption à un monsieur qui était le médecin de mon village. Il m'a emmenée dans une nouvelle affectation. Il a commencé à abuser de moi quand j'avais 13 ans environ et j'ai fui pour retourner dans mon village. Mes parents ont voulu que je retourne chez lui en tant que sa femme et ont arrangé le mariage. C'est là que j'ai fui pour Sikasso pour échapper au mariage forcé et précoce et aussi pour pouvoir aller à l'école ».

Les travailleuses domestiques sont particulièrement touchées du fait de leur isolement social : elles subissent des violences physiques, émotionnelles et sexuelles de la part de leurs patrons ou des enfants de ces derniers, et ne bénéficient pas des mêmes traitements que les enfants des employeurs.

⇒ **Difficultés spécifiques à certains groupes**

Emprise du maître coranique des enfants séparés

L'emprise du maître coranique sur les enfants séparés/non accompagnés est très forte. Ceux-ci n'expriment aucune opinion propre à eux et répètent exactement les propos que ceux de leurs maîtres. Ils reconnaissent néanmoins avoir parfois faim et être victimes de violences mais sont persuadés que le chemin du bonheur passe par là. Les enfants expriment tous leur satisfaction à être avec le maître coranique et pas vouloir le quitter. L'enjeu est donc de pouvoir ouvrir ces enfants à d'autres perspectives, pour obtenir des compétences de vie et apprendre un métier.

Conditions de vie en prison des garçons en conflit avec la loi

Les garçons en conflit avec la loi témoignent des conditions de vie extrêmement difficiles, violence entre les enfants détenus, les violences physiques et verbales des gardiens de prison,



l'absence de nourriture ou la mauvaise qualité lorsqu'il y en a, l'absence de soins de santé, les insultes et humiliations, l'absence de couchage et les maladies liées à l'absence d'hygiène et la surpopulation carcérale. Pour les personnes interrogées, le médecin n'est pas régulier, ce qui rend la prise en charge médicale très difficile.

Isolement social des travailleuses domestiques

Les filles travailleuses domestiques souffrent d'un isolement social important : ne sont pas scolarisées et ne sont inscrites dans aucune dynamique. La plupart arrivent en pleine adolescence et ne reçoivent ni éducation sexuelle, ni d'autres types d'enseignements comme ceux dont bénéficient les enfants des familles (compétences de vie nécessaires pour leur vie d'adulte).

Toutes les filles et jeunes femmes domestiques expérimentent des formes de discriminations croisées, mais, celles enceintes ou avec des bébés sont plus vulnérables. L'état de grossesse les predispose à la rue car la plupart perdent leurs emplois et ne trouvent pas de familles d'accueil facilement. Pour celles qui malgré l'état des grossesses trouvent un emploi, elles sont moins rémunérées car accompagnées d'un enfant à la charge de l'employeur.

La plupart témoignent ne pas manger à suffisance. Elles travaillent sans repos (horaires qui commencent souvent à 6h pour finir à 22h), et souvent sont très mal payées ou pas payées du tout par les employeurs.

2.4. Moyens de résilience et relations de pouvoir

⇒ Mécanismes de résilience

D'une façon transversale pour tous les groupes, il y a peu de mécanisme de résilience collectif, la plupart d'entre eux n'étant pas organisé dans une dynamique de groupe. Le seul mécanisme de résilience observé est celui des mineurs séparés encadrés par un maître coranique, qui se promènent ensemble pour se protéger des agressions, partagent parfois la nourriture recueillie ou organisent des collectes chez le marabout.

Les réponses sont individuelles et répondent à un besoin de survie :

- Commettre des petits délits (vols) est un mécanisme de résilience observé notamment chez les mineur.e.s non accompagné.e.s ayant quitté les campagnes pour les grandes villes. Ce mécanisme peut les conduire à la prison, renforçant alors leur vulnérabilité ;
- La prostitution est un mécanisme de survie des filles et jeunes femmes en rupture familiale pour subvenir à leurs besoins essentiels, d'autant plus pour celles ayant des enfants à charge sans présence du père. Cette pratique les expose à des risques accrus (IST, grossesse non désirée), à même de renforcer leur vulnérabilité ;
- Concernant les enfants en conflit avec la loi, la corruption du directeur ou des gardiens du centre est une façon de se protéger des violences.

⇒ Relations de pouvoir



Plusieurs relations de pouvoir se manifestent **au sein de l'entourage** externe des EJM :

- **La famille, et notamment les parents**, à travers la pression familiale, les pesanteurs culturelles, les normes sociales, exercent une relation de pouvoir importante entraînant une mobilité à l'origine de vulnérabilités en chaîne (filles victimes de mariage précoce, filles envoyées comme domestiques à Conakry, garçons et jeunes hommes partant tenter l'aventure à l'étranger).
- **Les maîtres coraniques** exercent une influence négative sur les enfants séparés, incapables alors de se forger une opinion et de prendre leurs propres décisions.

Au sein même des EJM, des relations de pouvoir s'exercent au sein des enfants en conflit avec la loi : les plus anciens détenus, en devenant chefs de chambre, détiennent une certaine autorité sur les autres et se rendent coupables des violences.

2.5. Accès aux ressources et aux services

⇒ **L'accès aux services repose en grande partie sur la société civile**

La protection et l'insertion des EJM au Mali repose essentiellement sur la société civile qui apporte l'assistance nécessaire afin de répondre aux besoins pratiques des EJM en situation difficile. Une collaboration entre les services étatiques, notamment les services des Ministères de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, du développement social et de l'économie solidaire et de la justice (le juge des enfants) permet d'apporter une protection institutionnelle qui consiste le plus souvent à un appui administratif et un accompagnement des initiatives des OSC.

Par faute de financements, les services étatiques n'offrent pas de services de première nécessité, dépendant en grande partie des OSC. **L'accès aux différents services se fait souvent via la communauté**, qui fait la référence ensuite de l'EJM vers les services nécessaires d'où la nécessité de procéder à des sensibilisations de masse sur les services disponibles.

À Bamako, les acteurs sont plus nombreux et les personnes ressources pour favoriser l'accès aux services ont d'une façon générale plus d'information qu'à Sikasso.

De bonnes pratiques mises en place par le passé dans le but d'identifier les EJM à risque et de les orienter vers les structures habilitées pour la prise la charge ont été soulignées par la DRPFEF, notamment la **mise en place des comités de surveillances communautaires**. Ces comités sont des groupes mis en place par le village et dont les membres sont désignés par eux pour être attentifs à la situation des enfants, participer à la sensibilisation et enfin orienter et accompagner les EJM en difficulté dans le cadre d'une prise en charge. Ils sont le plus souvent composés de personnes influentes comme les leaders religieux, les chefs coutumiers, les femmes et les jeunes leaders. Chaque groupe est représenté par un ou plus de représentants et toujours identifiés par les communautés elles mêmes.

⇒ **Un accès à l'information et aux services difficiles, en particulier pour les jeunes filles**

D'une façon générale, à Bamako comme à Sikasso, le **niveau d'information sur les services disponibles est une réelle barrière d'accès aux services**. La **méconnaissance des OSC points d'entrée** renforce cette barrière d'accès, que ce soit en termes de **connaissance** mais aussi de **ressources**. Seuls les EJM ayant peu d'information sur les services disponibles sont pris en charge, sont dans un centre d'accueil et ont l'accès à l'information.

Ce constat est d'autant plus vrai chez les **jeunes filles** :



- Les filles et jeunes femmes ont peu accès à l'information sur les services de santé sexuelle et reproductive afin notamment de se protéger contre les grossesses non désirées, facteur pouvant renforcer la vulnérabilité ;
- Les filles et femmes de retour ne savent souvent pas vers qui se tourner en cas de besoin pour bénéficier des services de santé, éducation, protection, d'autant plus lorsqu'elles rentrent par leurs propres moyens, sans appui d'un programme spécifique (cas des jeunes femmes de retour à Sikasso en provenance de Bamako ou d'autres grandes villes du Mali mais également d'autres pays comme le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire).

⇒ **Disponibilité et accès aux services de protection**

- **Logement** : Tous les acteurs s'accordent à dire qu'il y a un manque criard de logement pour les EJM en difficulté.
 Dans la région de Sikasso par exemple, le guichet unique de ENDA (hébergement temporaire, lieu de transit) et le centre d'hébergement de BNCE semblent être les lieux d'hébergement disponibles et connus. Le centre de transit de l'OIM n'est toujours pas fonctionnel à Sikasso mais celui de Bamako reçoit déjà des jeunes femmes. A Bamako, le centre Kanuya est le centre d'accueil pour les enfants et les guichets de ENDA mais d'une façon générale, que ce soit à Bamako ou Sikasso, les solutions de logement d'urgence et/ou temporaires sont limitées. Les familles d'accueil semblent être de bonnes alternatives mais ne sont pas assez outillées pour apporter aux EJM toute l'aide nécessaire à leur prise en charge. Les EJM rencontrés se disent satisfaits de la prise en charge dans les centres d'accueil mais leurs points d'appréciation ne sont pas en lien avec les besoins ou les droits mais plutôt une comparaison avec leurs vies d'avant le centre.
- **Défense des droits** : La question du traitement des aides ménagères est une question qui n'est pas règlementée au Mali et l'absence de réglementation laisse place à beaucoup de pratiques abusives. ADDAD est la principale association de défense des droits des jeunes femmes et filles domestiques et fait essentiellement de la sensibilisation, du renforcement de capacité et du plaidoyer, mais elle reste méconnue par la majorité des jeunes femmes de cette catégorie.
 Pour les enfants en conflit avec la loi, l'accès à l'aide juridique et l'assistance judiciaire n'est pas garantie, du fait d'une barrière financière forte. Un des plus grands risques reste la récidive et l'injustice.
 Dans la région de Sikasso et certaines communes de Bamako, les One Stop Center offrent des services gratuits de prises en charge holistiques des victimes de VBG : prise en charge médicale, juridique et psychosociale. Seules les jeunes filles et femmes dans les centres d'accueil ont connaissance de l'existence de ces centres. D'une façon générale, les survivantes de VBG passent par les OSC féminines plus concentrées à Bamako que Sikasso.
- **Santé** : les services de santé communautaires existent mais n'offrent pas toutes les spécialités et les médicaments coûtent chers. Certaines OSC/ONG comme ENDA, BNCE, Kanuya prennent en charge les frais de consultations et d'ordonnance, mais leur fonctionnement reste dépendant de l'appui des partenaires financiers et la prise en charge concerne les enfants présents dans leurs systèmes.



Concernant la santé sexuelle et reproductive (SSR), AJCAD, le réseau des Jeunes Ambassadeurs et le Mouvement d'Action des Jeunes de l'Association Malienne pour la Planification Familiale réalisent des campagnes saisonnières de sensibilisations et d'offre gratuite des méthodes contraceptives, le plus souvent des préservatifs et aux garçons. Les filles sont orientées vers des structures d'offres de services comme le projet JEUNE du Ministère de la jeunesse et des sports, Marie Stopes Internationales et les centres de santé communautaire bénéficiant de l'appui des projets. Cela rend l'accès aux produits facile, le counseling rapide et le coût beaucoup moins cher.

Les enfants en détention ont très peu accès aux services de santé, par manque de disponibilité dans les centres de détention.

⇒ **Accès aux services d'éducation**

La difficulté majeure concerne les études universitaires pour les EJM réinsérés à Sikasso au sein de centres d'accueil, passant leur baccalauréat, et qui souhaitent continuer leurs études à Bamako. La région de Sikasso ne dispose pas d'université publique et les EJM de Sikasso seront obligés de s'inscrire à Bamako ou Ségou.

Les profils moins âgés rencontrés dans le cadre de cette étude bénéficient de l'appui des ONG à partir des centres ou des familles d'accueil pour l'accès à la scolarisation.

⇒ **Accès aux services d'insertion professionnelle**

D'une façon générale, peu de dispositifs d'insertion professionnelle adaptés à la situation des EJM existent. Des centres de formation professionnelle dans les métiers ouvriers (agriculture, l'élevage, la mécanique, l'électricité, la plomberie) pour les jeunes existent mais restent moins fréquentés par les EJM car l'accès est conditionné à l'obtention du Diplôme d'étude fondamentale d'une durée de formation longue (3-4 ans), qui n'est pas adaptée aux besoins des EJM qui ont besoin d'une formation rapide pour pouvoir rapidement commencer une activité génératrice de revenus. Enda et ses partenaires appuient la réinsertion socioprofessionnelle, mais à Sikasso, les jeunes femmes témoignent de l'inadéquation de la formation avec leurs envies et les opportunités économiques. Une jeune femme a témoigné avoir commencé une formation en teinture mais s'est plaint de la qualité de la formation qui n'est pas allée à son terme à cause de difficultés logistiques. La formation ne lui semblait en outre pas pertinente par rapport aux opportunités économiques, dans la mesure où cette activité traditionnelle perd de sa valeur et crée moins de revenus, les tissus se vendant désormais directement colorés.

Pour les filles et les jeunes femmes, les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) peuvent représenter une solution d'insertion professionnelle, mais ne sont accessibles qu'aux majeures. Groupe autogéré de 15 à 25 membres, elles offrent aux femmes de la communauté une solution d'épargne et de micro-crédit pour mener des activités génératrices de revenus. Leurs réunions régulières servent également d'espace pour la sensibilisation sur différentes questions comme la santé de la reproduction, les moyens de contraception, les violences basées sur le genre ou encore la gestion. Ces questions dépendent de leur partenariat avec les différentes ONG et associations.

Les enfants en conflit avec la loi du centre de rééducation, de réinsertion et de détention pour mineurs de Bolé n'ont accès, en l'absence de visite, à aucune activité d'apprentissage et de loisirs à part les travaux effectués dans les jardins maraichers du personnel. Le programme



de réinsertion étant une responsabilité partagée entre les parents et les associations/ONG, tous ne peuvent pas y avoir accès pleinement.

2.6. Besoins spécifiques

Les besoins spécifiques sont la résultante des vulnérabilités créées par les facteurs de diversité, les discriminations et les risques liés, ainsi que la (non) présence des services. Cette partie est structurée en deux grandes parties :

1. Une présentation des grands besoins en termes de protection, éducation, insertion professionnelle ;
2. Le détail des besoins spécifiques par profil et par pilier programmatique, présentés sous forme de tableau.

⇒ Besoins en termes de protection

Le besoin d'une solution de logement d'urgence pour les EJM vulnérables ou en danger se retrouvant en situation de rue temporaire (grossesse, rupture familiale, VBG) est un besoin transversal majeur. Du fait des autres besoins en protection de ces EJM, cette solution peut prendre la forme d'un centre d'accueil permettant une prise en charge holistique. Pour les enfants séparés/non accompagnés et les enfants en conflit avec la loi sortant de détention, le besoin d'un logement est tout aussi présent mais différent : il s'agit de permettre un dispositif sur la durée, via la réunification familiale ou des dispositifs de type famille d'accueil.

En termes de santé, plusieurs types de besoins s'expriment : l'accès aux services SSRAJ pour les filles et jeunes femmes d'une façon générale et à la santé materno-infantile pour les mères avec enfant à charge ; appui psychosocial ; prise en charge holistique des victimes de VBG ; kits hygiéniques d'urgence.

Des activités de socialisation pour sortir de l'isolement semblent nécessaires, notamment pour les travailleuses domestiques et les enfants séparés/non accompagnés sous l'emprise d'un maître coranique : groupe de paroles entre travailleuses domestiques dans des structures dédiées, activités récréatives avec d'autres enfants pour les enfants sous l'influence d'un maître coranique pour les ouvrir à d'autres perspectives.

Pour le cas spécifique des enfants en détention, leurs besoins en matière de protection sont très grands puisque les conditions en détention sont extrêmement précaires et qu'ils n'ont accès à quasiment aucun service : accès à des soins de santé, à des activités récréatives, conditions de détention décentes. Une assistance juridique est primordiale pour défendre et faire respecter leurs droits, et éviter une décision de justice injuste.

⇒ Besoins en termes d'éducation

En termes d'éducation, il s'agit de pouvoir répondre aux besoins de rescolarisation et/ou alphabétisation, via des passerelles éducatives adaptées à la situation actuelle de chaque EJM : rythme de travail pour celles ayant une occupation (travailleuses domestiques) ; rattrapage du retard pris, notamment en termes d'alphabétisation, pour favoriser une réintégration réussie dans le système éducatif classique ; poursuite de la scolarisation lors de la détention.



Pour les EJM parlant une autre langue que le bambara, le besoin est d'apprendre le bambara pour favoriser l'insertion dans la ville d'accueil, qu'elle soit sociale, éducative ou professionnelle.

⇒ **Besoins en termes d'insertion professionnelle**

De la même façon que pour le volet éducation, la réponse aux besoins d'insertion professionnelle des EJM doivent être adaptées à leur situation actuelle : besoin de dispositif de formation et d'insertion professionnelle permettant de générer des revenus rapidement ; besoin de développer une activité complémentaire compatible avec le rythme de travail actuel pour générer des compléments de revenus et sortir de la situation actuelle (pires formes de travail) ; dispositifs de formation professionnelle permettant d'apprendre des métiers en lien avec leurs envies et projet de vie.

Pour les mères avec enfant à charge sans présence du père, le besoin est à la fois d'apprendre un métier pendant la grossesse afin d'avoir des sources de revenus pour subvenir aux besoins de l'enfant à venir et de pouvoir disposer d'une solution pour la garde des enfants une fois l'enfant né, que ce soit pendant le temps de formation ou pendant l'exercice de l'activité.

Pour les enfants en conflit avec la loi, le besoin est de pouvoir préparer la réinsertion professionnelle pendant la phase de détention, et d'être accompagné à leur sortie dans la mise en œuvre de leur projet professionnel (suivi des jeunes placés en apprentissage, kit de démarrage d'activité).

Pour les enfants séparés/non accompagnés sous l'influence d'un maître coranique, le besoin est de les ouvrir à d'autres activités que la mendicité pour faire émerger des envies et construire un projet de vie adapté.



⇒ **Détail des besoins spécifiques par profil**

Afin de pouvoir sortir d'une segmentation figée et pouvoir répondre de façon intersectionnelle à des besoins spécifiques qui se présenteront, ceux-ci sont exprimés par grand type de profil répondant notamment à des facteurs de diversité renforçant la vulnérabilité. Dans une logique intersectionnelle, un même EJM peut faire partie de plusieurs profils, dont les besoins spécifiques s'expriment dans chacun de ces profils. Ainsi, les besoins spécifiques d'une jeune femme de retour et avec un enfant à charge sans présence du père seront exprimés dans les profils « filles et jeunes femmes », « filles et jeunes femmes de retour », « mères avec enfant à charge sans présence du père ».

Profils	Besoins spécifiques - Protection	Besoins spécifiques - Éducation	Besoins spécifiques – Insertion socio-professionnelle
Filles et jeunes femmes	<ul style="list-style-type: none"> • SSRAJ/PF (aussi nécessaire pour les garçons et les jeunes hommes) 	<i>N/A – pas de besoin exprimé communément à l'ensemble des filles et des jeunes femmes. Les besoins spécifiques sont détaillés pour chaque profil qui suit.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des dispositifs • Dispositifs de formation professionnelle adaptés à leurs projets/envie
Filles et jeunes femmes de retour	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la réunification familiale • Dispositif d'accueil temporaire • Prise en charge psychologique • Kits hygiéniques d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> • Passerelle de réinsertion éducative 	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs d'insertion professionnelle rapides : formation professionnelle rapide, fonds d'amorçage, etc.
Survivant.e.s de VBG	<ul style="list-style-type: none"> • Solution de logement d'urgence • Prise en charge holistique (médicale, psychosociale, juridique) 	Réinsertion scolaire dans un autre environnement ou insertion professionnelle ou autre activités génératrices de revenus (prise en charge socio-économique)	
Mères avec enfant à charge sans présence du père	<ul style="list-style-type: none"> • PEC holistique lors de la grossesse (santé, logement) 	<i>N/A – pas de besoin spécifique exprimé</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage d'un métier pendant la grossesse



	<p>et des besoins de leurs enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès gratuit à la santé materno-infantile • Formation à la parentalité protectrice 		<ul style="list-style-type: none"> • Solution pour la garde d'enfants, à la fois pendant la formation et l'activité professionnelle
Travailleuses domestiques	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à l'information sur leurs droits • Activités de socialisation pour sortir de l'isolement social 	<ul style="list-style-type: none"> • Passerelle de réinsertion éducative compatible avec leur mode de vie/rythme actuel 	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs de formation compatibles avec leur mode de vie / rythme actuel et permettant des sources de revenu rapides
Enfants en conflit avec la loi	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de détention décentes (nourriture en quantité et en qualité, couchage, kits d'hygiène, soins de santé) • Assistance juridique • Soins de santé • Appui psychosocial • Appui à la réinsertion sociale et communautaire (médiation) 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolarisation pendant la période de détention 	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif de formation professionnelle pendant la détention pour préparer la sortie • Accompagnement après la sortie de détention dans la réalisation du projet professionnel
Enfants séparés/non accompagnés	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de socialisation pour sortir de l'emprise du maître coranique • Logement (famille d'accueil, réunification familiale) 	<ul style="list-style-type: none"> • Passerelle de réinsertion éducative 	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs permettant d'ouvrir les enfants à d'autres perspectives et construire un projet de vie/professionnel
EJM parlant une autre langue que le bambara	<i>N/A – pas de besoin spécifique exprimé</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage du bambara 	<i>N/A – pas de besoin spécifique exprimé</i>



3. Perspectives et recommandations

3.1. Orientations programmatiques

L'analyse a permis d'identifier plusieurs grandes orientations programmatiques. Celles-ci incluent à la fois les mesures programmatiques à l'attention des EJM pour prévenir et réduire les vulnérabilités spécifiques, mais aussi les mesures de renforcement transversal des capacités programmatiques (OSC, digital). Il appartiendra ensuite aux équipes de sélectionner celles jugées prioritaires et réalistes dans le contexte de mise en œuvre du projet, et de les opérationnaliser.

Il s'agira dans la mesure du possible de les inscrire dans les nombreux projets / programmes déjà existants dans les zones d'intervention.

Thème	Constat/Besoin	Recommandation
⇒ Mesures programmatiques pour prévenir et réduire les vulnérabilités spécifiques		
Protection	Les normes sociales de genre et les traditions culturelles renforcent la vulnérabilité.	<p>Développer des approches de masculinité positive pour impliquer les hommes dans les réponses de protection liées aux VBG.</p> <p>Élargir les thématiques de sensibilisation aux communautés (SSR, VBG, droits des enfants), y compris les grands logeurs dans le but de diminuer les violences domestiques à l'endroit des jeunes femmes.</p> <p>Sensibiliser les communautés, les maitres coraniques et les parents sur la loi N°2012-023 du 12 juillet 2012 relative à la lutte contre la traite des personnes et les pratiques assimilées. Sensibiliser les communautés sur les facteurs qui peuvent pousser à la mobilité et sur la migration sûre.</p>
	La stigmatisation de certains EJM renforcent leur vulnérabilité (peuls, enfants séparés/non accompagnés, EJM en conflit avec la loi)	Mettre en place des activités de cohésion sociale entre EJM et enfants et jeunes de la communauté d'accueil. Pour le cas des enfants séparés/non accompagnés, ces activités sont aussi un moyen de les sortir petit à petit de l'emprise du maître coranique.



	<p>Les EJM vulnérables, en particulier les filles et les jeunes femmes, ont peu accès à l'information.</p>	<p>Intégrer dans les activités de sensibilisation destinées aux EJM : la santé sexuelle et reproductive, les mécanismes de protection, les violences basées sur le genre, les droits des enfants, sensibilisation à la toxicomanie.</p> <p>Mettre en place des réseaux communautaires de soutien aux EJM composés des personnes influentes (Imam, prêtre, communicateurs traditionnels, femmes leaders, jeunes leaders, autorités locales) : orientation des EJM, signalement des victimes de traite, médiation familiale, messages de sensibilisation.</p>
	<p>Les filles et jeunes femmes victimes de VBG ont peu connaissance des centres de prise en charge holistiques (One Stop Center). Les OSC féminines sont leur point d'entrée.</p>	<p>Renforcer le mécanisme de coordination et de référencement entre les ONG féministes et les One Stop Center.</p>
	<p>Les solutions de logement d'urgence sont insuffisantes et partiellement adaptées aux besoins des EJM vulnérables.</p>	<p>Appuyer le renforcement des capacités des dispositifs d'accueil existants (familles d'accueil, équipes des centres d'accueil) en matière de protection liée au genre et à la diversité.</p> <p>Mener un plaidoyer pour l'opérationnalisation et le renforcement des dispositifs d'accueil⁹.</p>
	<p>Les travailleuses domestiques ont très peu connaissance de leurs droits et des services disponibles</p>	<p>Développer avec ADDAD des programmes d'information de masse pour faciliter l'organisation des travailleuses domestiques en groupe pour orienter et soutenir d'autres personnes dans leurs situations.</p>

⁹ Recommandations détaillées dans la partie Plaidoyer.



	<p>Les enfants en conflit avec la loi ont une faible connaissance de leurs droits.</p> <p>Ils ont peu accès à une aide juridique et assistance judiciaire, et aux services de santé. La prise de drogue est un mécanisme de résilience négatif.</p>	<p>Sensibiliser les EJM en conflits avec la loi sur les droits des enfants, les mécanismes de protection et d'autres sujets pertinents en vue de leur donner des compétences de vie qui leur seront utiles après la réinsertion.</p> <p>Développer des partenariats entre les centres de rétention et les OSC/ONG pouvant offrir des services juridiques et sanitaires.</p> <p>Faire des ententes avec des centres de désintoxication pour la prise en charge des EJM en conflits avec la loi afin de faciliter la réinsertion.</p>
	<p>Les enfants séparés/non accompagnés sont particulièrement exposés à la prise de stupéfiants.</p>	<p>Intégrer un programme de désintoxication destiné aux enfants de la rue.</p>
Education	<p>Les EJM vulnérables ont souvent été déscolarisé.e.s jeunes. Ils/elles ont besoin de passerelles éducatives pour permettre leur réintégration dans le système éducatif dit « classique » pour celles qui le souhaitent et/ou la poursuite d'un projet professionnel.</p>	<p>Offrir des cours d'alphabétisation, en partenariat avec les structures de prise en charge.</p> <p>Développer des passerelles, (ou adapter les contenus des passerelles existantes) des contenus de « rattrapage » du niveau scolaire sur les matières clés, en lien avec le programme scolaire (dispositifs en présentiel et numérique)</p> <p>Pour les filles travailleuses domestiques, assurer que ces cours sont compatibles avec leur activité et ne les mettent pas à risque : organiser les cours dans un espace sûr et sécurisé (ex : locaux d'ADDAD, maison de la femme), à des horaires compatibles avec leur activité (soir pour les travailleuses domestiques).</p>
	<p>Les enfants en conflit avec la loi n'ont pas accès à l'éducation pendant leur période de détention.</p>	<p>Développer des programmes d'école en centre de détention.</p>
	<p>Ne pas parler le bambara constitue une barrière à l'insertion sociale et professionnelle.</p>	<p>Intégrer dans les programmes éducatifs/d'insertion professionnels des cours de Bambara.</p>



Insertion Socio-Professionnelle	Les EJM vulnérables ont besoin de dispositifs d'insertion professionnelle adaptés leur permettant de générer des revenus à la fois rapidement et de façon durable.	Orienter vers des dispositifs rapides, basés sur la formation professionnelle/l'apprentissage de métiers ouvriers, pour pouvoir à la fois se former à un métier tout en ayant des sources de revenus pendant la formation.
	Les dispositifs de formation proposées aux filles et aux jeunes femmes sont circonscrits aux métiers dits « féminins » (coiffure, couture, cuisine, etc).	Donner le choix aux jeunes femmes par rapport aux activités d'apprentissage qui peuvent ne pas être les activités traditionnellement réservées aux femmes en leur donnant la possibilité d'explorer celles réservées aux hommes. Mettre en place des cases de jeunes femmes pour libérer la parole et permettre des partages d'expériences entre des personnes inspirantes aux parcours similaires et les jeunes femmes.
	Les AVEC constituent une solution intéressante pour la réinsertion professionnelle des filles et aux jeunes femmes mais ne sont pas ouverts aux mineures	Élargir les AVEC aux filles mineures à partir de 15 ans.
	La garde d'enfants est une barrière à l'insertion professionnelle des mères de famille sans appui du père.	Mettre en place des crèche avec cantine dans les centres de formation ou les centres d'accueil communautaires.
	Le rythme de travail des filles et jeunes femmes travailleuses domestique ne leur permet pas de suivre des dispositifs d'insertion classiques.	Proposer des dispositifs hybrides (éducation et formation professionnelle) en accord avec leur rythme de travail et leur permettant de développer petit à petit une activité complémentaire pour sortir, pour celles qui le souhaitent, de cette situation. La mise en place de dispositifs de formation digitalisés, sous forme de MOOC, est une solution flexible à laquelle elles peuvent avoir accès quelque soit



		l'heure. Plusieurs thématiques peuvent être envisagées : ouverture sur différents métiers (à travers des témoignages par exemple), principes de gestion d'une activité, dispositifs de financement, etc.
Les enfants en conflit avec la loi n'ont pas accès à un programme de réinsertion professionnelle pendant leur période de détention hors des périodes de visite.		Élargir les dispositifs de réinsertion professionnelle des centres de réinsertion aux enfants en détention.
Les programmes de réinsertion dépendent des OSC/ONG et des parents.		Renforcer les capacités des OSC/ONG partenaires pour que la réinsertion ne dépendent pas d'un financement des parents.
Plusieurs EJM en conflit avec la loi ont pour projet de servir leur pays (police, armée)		Développer des AGR pendant la période de détention pour permettre à l'EJM un fonds d'amorçage d'activité à sa sortie de détention. Accompagner l'EJM pendant le démarrage de son activité (tutorat). Les accompagner à candidater pendant leur période de détention.
Les enfants séparés/non accompagnés n'expriment pas d'autres projet que celui de rester dans la mendicité		Prévoir, sur leur temps d'école chez le maître coranique, des activités d'apprentissage (menuiserie, mécanique, réparation de moto etc...) au contact avec d'autres enfants et jeunes pour les ouvrir à d'autres perspectives. Puis, lors des activités de réinsertion, accompagner les jeunes jusqu'au démarrage de l'activité
⇒ Mesures de renforcement transversal des capacités programmatiques		



Renforcement des OSC/ONG partenaires	Les équipes mobiles de première ligne jouent un rôle clé dans la protection des EJM vulnérables.	Assurer que le genre et la diversité, l'intersectionnalité soient intégrés dans le curriculum de formation des gestionnaires de cas et autres membres des équipes mobiles de sensibilisation. Intégrer dans le programme des équipes mobiles, des thèmes de sensibilisation sensibles au genre et à la diversité pour la protection des EJM vulnérables et la réduction de la stigmatisation : SSRAJ, VBG, masculinité positive.
	Les EJM vulnérables ont une participation limitée dans la prise de décision concernant leurs droits	Assurer que les acteurs de protection facilitent la participation des EJM plus vulnérables dans la prise de décisions, à la fois au niveau individuel (gestion de cas) et au niveau collectif (identification de leurs besoins et élaboration des propositions).
	La coordination des structures de prise en charge a besoin d'être renforcée pour assurer une réponse effective aux besoins des EJM vulnérables.	Organiser les acteurs qui interviennent auprès des EJM pour créer des synergies d'actions et mieux organiser l'intervention. Mettre en place un système de référencement clair avec les différentes parties prenantes et communiquer là-dessus afin de faciliter la coordination de la prise en charge. Renforcer la collaboration et les mécanismes de référencement avec les acteurs de l'inclusion ayant accès ou une expertise particulière (facteur de diversité, profil d'EJM, expertise thématique, etc.)
	Les violences en milieu carcéral renforce la vulnérabilité des EJMs.	Sensibiliser l'administration pénitentiaire et les autres intervenants en milieu carcéral sur les droits humains en général et ceux de l'enfant en particulier ;
	Les EJMs réinsérés ont un rôle clé à jouer, notamment auprès des EJMs en situation de rue et en conflit avec la loi.	Mettre en place un programme de mentorat bénévole pour permettre à des EJM réinsérés d'être des relais pour la sensibilisation communautaire et l'accompagnement des EJM en conflit avec la loi et en situation de rue. Faire de la pair-éducation/renforcer le rôle des EJM réinsérés dans la sensibilisation de ceux vivants dans la rue en les formant et les intégrant dans les équipes mobiles de sensibilisation



<p>Digital</p>	<p>Face au manque d'accès à l'information des EJM, le développement d'une plateforme digitale représente une opportunité</p>	<p>Penser la plateforme digitale comme un « guichet unique digital » inclusif, permettant aux EJM vulnérables, filles y compris, d'avoir accès à l'information dont ils ont besoin en termes de protection et à des contenus¹⁰ éducatifs et de formation professionnelle adaptés à leurs besoins : protection (informations sur leurs droits et leurs services), éducation (programmes de « rattrapage » de niveau scolaire), insertion professionnelle (MOOC), genre et diversité.</p> <p>Mettre en place, dans les structures d'accueil des EJMs des « espaces digitalisés » : équipés d'ordinateurs et/ou de tablettes, et sous la responsabilité d'un point focal qui aura été formé pour accompagner les EJM, ces espaces leur permettront de se connecter à la plateforme digitale développée dans le cadre du projet, et ainsi d'avoir accès à l'information.</p>
-----------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Concernant les EJM en conflit avec la loi, les garçons ayant été identifiés comme les plus vulnérables (lié notamment aux conditions de détention), l'analyse s'est concentrée sur eux – mêmes si des filles ont aussi été consultées. Il pourrait être intéressant de comprendre davantage, dans le cadre du projet, les besoins spécifiques des filles en conflit avec la loi.

¹⁰ Différents contenus dits inclusifs - détaillés dans les recommandations liées aux piliers programmatiques : protection, éducation, insertion professionnelle.



3.2. Axes de plaidoyer

Suite aux constats de cette analyse genre et diversité, plusieurs thématiques peuvent faire l'objet d'un plaidoyer :

⇒ **Sur le plan législatif**

- Inciter les autorités à ratifier la convention 189 de l'OIT afin d'offrir les meilleures conditions de travail et de vie aux jeunes filles et femmes travailleuses domestiques ; Ce plaidoyer est mené par ADDAD qui pourra être un partenaire à soutenir dans ce sens ;
- Soutenir le processus d'adoption de l'avant-projet de loi sur les violences basées sur le genre qui porte sur la prévention, la répression et la prise en charge des violences basées sur le genre ;
- Promouvoir et encourager l'application de la loi N°2012-023/ du 12 juillet 2012 relative à la lutte contre la traite des personnes et d'autres pratiques assimilées pouvant considérablement diminuer le phénomène des enfants de rue ;
- Suivre le processus de relecture du code pénal du Mali et faire du plaidoyer contre les dispositions discriminatoires qu'ils prévoient d'y insérer.

⇒ **Sur le plan des politiques et publiques**

- Prévoir dans la planification budgétaire sectorielle, les coûts de la réponse institutionnelle coordonnée afin de donner plus de pouvoir d'action aux services décentralisés ;
- Faire du plaidoyer auprès du ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille et celui du développement social pour la construction de centres d'accueil et de réinsertion pour les EJM. A défaut de nouvelles infrastructures, le plaidoyer pourrait s'appuyer sur l'utilisation d'une partie des maisons de la femme pour la prise en charge des EJM filles en difficulté (hébergement, soins, prise en charge des survivantes de VBG) ;
- Faire un plaidoyer auprès du Ministère de la Justice pour rendre les unités d'apprentissages de la maison d'arrêt pour mineurs de Bolé fonctionnelles, désengorger les chambres et assurer des conditions de détention salubres ;
- Faire un plaidoyer auprès du Ministère de la Santé pour la prise en charge urgente d'une épidémie de gale dans le centre de détention pour enfant de Bolé et s'assurer que l'infirmerie de la prison donne aux enfants des informations sur l'hygiène, la santé sexuelle et reproductive et les violences basées sur le genre ;
- Avoir des services spécialisés sur la question de la migration dans les ministères de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, le ministère du développement social, le ministère de la justice, le ministère de la jeunesse et des sports et assurer une synergie d'action afin de rendre la réponse institutionnelle plus coordonnée et efficace ;
- Insérer un volet sur la migration dans le travail du Programme National de lutte contre les VBG ;
- Mobiliser la division en charge des personnes en situation de handicap à s'impliquer dans la prise en charge des EJM en formant les autres parties prenantes du gouvernement à mieux cerner cette catégorie qui reste globalement invisibilisée.



⇒ **Sur le plan de l'influence des attitudes et des comportements**

- Promouvoir et renforcer la participation des anciennes travailleuses domestiques dans la sensibilisation et le plaidoyer pour des meilleures conditions de travail, y compris le changement institutionnel ;
- Impliquer les communicateurs traditionnels dans les actions communautaires de sensibilisations et faire passer les messages dans différentes langues ;
- Promouvoir les masculinités positives afin d'impliquer les hommes dans la protection des filles migrantes et dans le suivi de leur traitement dans la communauté et étudier l'impact des masculinités hégémoniques sur les violences faites aux jeunes femmes et filles migrantes.



3.3. Associations, structures et initiatives à potentiel

Structure	Catégorie	Profil / axes d'intervention	Groupes cibles	Zones d'intervention	Contribution envisageable dans le cadre du projet
TRIJEUD	Protection	Aide juridique et assistance judiciaire, sensibilisation sur le droit	Jeunes femmes et hommes	Bamako, Sikasso, Mopti, Gao, Tombouctou	Peut aider dans le cadre de l'aide juridique et l'assistance judiciaire des EJM en conflit avec la loi et intervenir dans la sensibilisation pour les droits des enfants
AJCAD	Protection	Gouvernance locale, VBG, santé de la reproduction des jeunes, aide juridique, médias destinés aux jeunes etc...	Jeunes hommes et femmes	Couverture nationale	AJCAD a une expérience solide dans la sensibilisation des jeunes sur des questions comme les VBG, la santé sexuelle et reproductive et dispose une organisation interne qui leur permet une intervention partout au Mali. Elle pourra aider dans ce sens
ADDAD	Protection Plaidoyer	Défense des droits des aides domestiques, plaidoyer, sensibilisation, formation	Jeunes femmes et hommes travailleurs domestiques	Bamako	Elle est la plus grande structure à laquelle s'identifient les aides ménagères car dirigée par une ancienne aide-ménagère. Cette organisation sensibilise et a une grande influence sur les aides ménagères. Elle pourra aider à la sensibilisation de cette catégorie pour laquelle elle met déjà en œuvre des projets. ADDAD pourra également intervenir dans le plaidoyer.



CENTRE KANOUYA	Protection	Accueil, écoute et hébergement pour enfant en situation difficile	Enfants	Bamako	Déjà partenaire du projet
ACJM	Protection	Droits des jeunes, sensibilisation sur les questions d'EJM, formation, accueil et orientation des EJM	Enfants et jeunes en situation difficile	Sikasso	Déjà partenaire du projet
UPROFES	Protection	Droits des filles et des femmes, sensibilisation pour les EJM, orientation des aides ménagères.	Jeunes femmes	Sikasso	Déjà partenaire du projet
SAMU SOCIAL	Protection Éducation	Intervient auprès des enfants de la rue à travers une prise en charge médicale, psychosociale et éducative	Enfants de la rue	Couverture nationale	Coordonner et trouver des synergies avec les équipes mobiles du projet
BNCE	Protection	Vise à créer un environnement protecteur des droits de l'enfant en vue de leur croissance intégrale.	Enfants filles et garçons	Couverture Nationale	Déjà partenaire du projet

Figure 2-Associations, structures et initiatives à potentiel



Annexes

Annexe 1 - Liste des participant.e.s à l'atelier de pré-diagnostic pays

Prénom, Nom	Structure
Lassinè N'Daou	Terre des hommes
Kadiatou Koné	MAEJT
Adam Dicko	AJCAD
Hamidou Sacko	Enda Mali
Koné Aly	Enda Mali
Konimba Samaké	TRIJEUD
Diarra Boubacar	Helvetas
Hawa Koné	Helvetas
Isaak Traoré	MAEJT

Annexe 3 - Liste des consultations

Focus groups

Prénom ¹¹	Âge	Sexe	Nationalité ou ville d'origine
Jeunes en rupture non accompagnés - filles de moins de 18 ans issues de la migration traditionnelle (Bamako)			
Fatoumata	16 ans	F	Ségou
Djeneba	17 ans	F	Ségou
Mama	17 ans	F	Gao
Kadiatou	17 ans	F	Zegoua
Marietou	16 ans	F	Gana
Aminata	18 ans	F	Dougabougou/segou
Aminata	16 ans		Bamako, est dans les centres depuis enfant, ne connaît pas ses parents.
Les enfants non accompagnés-séparés -18 ans (Sikasso)			
Lassina	Inconnu	M	Sikasso
Chaka	Inconnu	M	Sikasso
Bah	8 ans	M	Sikasso
Fah	Inconnu	M	Sikasso
Sidiki	Inconnu	M	Sikasso
Aboubacar	12 ans	M	Côte d'ivoire
Boua	inconnu	M	Burkina Faso
Hady	18ans	M	Sikasso
Les filles et jeunes femmes travailleuses domestiques (Sikasso)			
Aïssata	16ans	F	Wantiguila
Aïchata	15ans	F	Kolondiaba
Rokia	19ans	F	Kelekele
Fatoumata	13 ans	F	Kelela
Safiatou	inconnu	F	Koloni/Koutiala
Djeneba	inconnu	F	Loloni- Sikasso
Les jeunes femmes retournées (Sikasso)			
Batomi	18ans	F	Maliennne
Mariam	17ans	F	Maliennne
Maïmouna	18ans	F	Maliennne
Fatoumata	18ans	F	Maliennne
Rose	17ans	F	Maliennne
Mama	18ans	F	Maliennne
Les enfants en conflit avec la loi (Bamako)			
Sanata	14 ans	F	Maliennne
Soumaila	18 ans	M	Maliennne
Fodé	18 ans	M	Maliennne
Seydou	19 ans	M	Maliennne
Mohamed	17 ans	M	Maliennne

¹¹ Les prénoms peuvent être des pseudonymes pour de raisons de protection.



Soma	19 ans	F	Maliennne
Maribadjan	21 ans	M	Maliennne
Les filles travailleuses domestiques (Bamako)			
Salimata	18 ans	F	Daba
Mariam	16 ans	F	Koutiala
Balkissa	inconnu	F	Segou
Kadidiatou	16 ans	F	Fana
Fatoumata	18 ans	F	San
Rokiatou	19 ans	F	Koutiala
Les enfants PDIs de moins de 18 ans filles et garçons (Bamako)			
Mariam	Inconnu	F	Boni
Bedy	16 ans		Bankass
Djeneba	Maliennne	F	Mopti
Tedy	12 ans	F	Mopti
Oumou	14 ans	F	Pissa
Boukary	13 ans	M	Bankass
Abdoulaye	14 ans	M	Bankass
Lamine	17 ans	M	Bankass

Entretiens

Prénom, Nom	Structure
Moussa Cissé	Association pour la cause des enfants et jeunes du Mali
Ousmane Keïta	Direction régionale de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille
Hamadoun Traoré	Direction régionale du developpement social et de l'économie solidaire
Moussa Yalcouyé	ENDA Mali
Ibrahim Sissoko	AJCAD
Zamba Ousmane Doumbia	TRIJEUD
Fatoumata Diarra	UPROFES



Annexe 4 - Bibliographie

Enfants et Jeunes Migrants et Déplacés au Mali : Profils, Itinéraires, Protection et Besoins-
Mixed Migration Center (2021).

Jeunes en mobilité en Afrique de l'Ouest. - Save the Children - Mixed Migration Center (2018).

Rapport régional de synthèse : « Quelles protection pour les enfants concernés par la mobilité en Afrique de l'Ouest. Nos positions et recommandations. » - Projet « Mobilités ».

Les essentiels du genre 15 - Genre et migration internationale - Marcela de la Peña

Valdivia et Manon Perreaut, *Le Monde selon les femmes* (2018)

